

Créer une association



S'engager



1

Etre au moins 2 et avoir une idée



2

Rédiger les statuts

Nom, but de l'association, siège social, durée, mode d'organisation, ressources financières, modalités de modification et de dissolution, modalité d'action, composition...

Possibilité de compléter les statuts par un règlement intérieur

Conseils et modèles gratuits avec le kit pour ton association



3

Vérifier la disponibilité du nom souhaité

- Journal officiel des associations et fondations
- Institut National de la Propriété Industrielle (INPI)



4

Organiser une Assemblée Générale constitutive

- ☒ Validation des Statuts
- ☒ Élection des membres du bureau (Président, Trésorier, Secrétaire général)



5

Déclarer l'association en ligne (e-creation)

Infos sur service-public.fr

Intérêts : compte en banque dédié, possibilité de répondre à des appels à projets, avoir une reconnaissance et une légitimité.



Toutes les réponses à tes questions sur associations.gouv.fr



Tu as moins de 18 ans : tu peux créer une Junior Association dès 11 ans.